

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du conseil de Rivière-Ouelle, le mardi 1^{er} mars 2016 à 20h00 et à laquelle étaient présents les conseillers(ères) : Léo-Paul Thibault, Dario Gagnon, Nathalie Lévesque et Rémi Beaulieu, sous la présidence du maire, Louis-Georges Simard, formant quorum.

Absences : Jeanine Bastille et Jean Vézina.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 20h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La secrétaire-trésorière par intérim, M^{me} Nancy Fortin, fait la lecture de l'ordre du jour.

16-03-01

IL EST PROPOSÉ par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2016

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2016 a été envoyé à tous les membres du conseil dans les délais prescrits avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, le maire est dispensé d'en faire la lecture;

Le maire demande s'il y a des correctifs à apporter au procès-verbal.

Aucune modification n'est signalée par les membres du conseil.

16-03-02

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Lévesque et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2016 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ

4. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

5. Période de questions

Aucune question.

6. Embauche du directeur général secrétaire-trésorier

ATTENDU QUE le comité des ressources humaines composé du Maire, M. Louis-Georges Simard, du conseiller, M. Jean Vézina accompagnés de deux experts externes, M^{me} Marthe-Andrée Cloutier ainsi que M. Pierre Lavigne ont complété le processus de sélection et que ceux-ci recommandent l'embauche de M. Erwan Franel;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est en accord avec cette recommandation;

16-03-03

IL EST PROPOSÉ par M. Dario Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de Rivière-Ouelle procède à l'embauche de M. Erwan Franel au poste de directeur général secrétaire-trésorier de la municipalité de Rivière-Ouelle avec une période de probation initiale de six mois qui pourrait être prolongée pour une période additionnelle de six mois;

QUE M. Louis-Georges Simard, Maire, soit autorisé à signer un contrat de travail avec le nouveau directeur général;

QUE M. Erwan Franel soit autorisé à représenter la municipalité de Rivière-Ouelle et à signer tous les documents pertinents à ses nouvelles fonctions;

QUE M. Erwan Franel soit autorisé à signer les chèques de la municipalité de Rivière-Ouelle;

QUE le Conseil désigne M. Erwan Franel comme administrateur principal d'AccèsD Affaires;

QUE M. Erwan Franel entrera en poste le 7 mars 2016.

ADOPTÉ

7. Adhésion du nouveau directeur général secrétaire-trésorier à l'ADMQ

ATTENDU QUE le nouveau directeur général secrétaire-trésorier, M. Erwan Franel doit adhérer à l'ADMQ;

ATTENDU QUE l'adhésion du Directeur général à l'ADMQ pour une municipalité est avantageuse;

16-03-04 **IL EST PROPOSÉ** par M^{me} Nathalie Lévesque et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le Conseil autorise l'adhésion de M. Erwan Franel à l'ADMQ;

QUE le Conseil autorise une dépense de 1 149 \$ plus les taxes pour l'adhésion du nouveau directeur général secrétaire-trésorier à l'ADMQ.

ADOPTÉ

8. Embauche de la coordonnatrice du camp de jour

ATTENDU QU' il est nécessaire d'embaucher une coordonnatrice pour le camp de jour 2016 pour un maximum de 340 heures durant l'été;

16-03-05 **IL EST PROPOSÉ** par M. Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise M^{me} Nancy Fortin, agente de développement, à procéder à l'embauche de Camille Boulanger pour le camp de jour 2016 pour un nombre maximal de 340 heures durant l'été 2016 à 14.28\$/heure plus les charges sociales;

QUE le conseil autorise l'agente de développement à signer le contrat d'embauche pour Camille Boulanger.

ADOPTÉ

9. Dossier de mise en vente pour taxes non payées

ATTENDU QUE les paiements de taxes n'ont pas été effectués par les propriétaires dans les délais prescrits;

16-03-06 **IL EST PROPOSÉ** par M. Dario Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le directeur général envoie à la MRC de Kamouraska, pour procédure de mise en vente pour taxes non payées, les dossiers portant les numéros de matricule suivants :

	Taxes impayées
3955-37-4210	217.02 \$
4160-14-4687	154.15 \$
4055-92-8827	4 786.38 \$

4255-01-3004 2 926.13 \$

QUE le Conseil autorise le directeur général a retirer un dossier de la vente pour taxes advenant un paiement complet du montant demandé par la Municipalité en date du 10 mars 2016 à 16h00;

QUE le Conseil mandate le directeur général à assister à la vente pour taxes et à acquérir certains immeubles au nom de la Municipalité;

QUE le Conseil mandate l'agente de développement comme substitut advenant l'absence du directeur général.

ADOPTÉ

10. Cession du lot 4 319 878

ATTENDU QUE le lot 4 319 878 est utilisé pour le poste de pompage 1 dans le rang de l'Éventail;

ATTENDU QUE le lot appartient conjointement à M^{me} Lyne Laboissonnière et M. André Lacombe, et que ces derniers désirent remettre gratuitement ce terrain à la Municipalité;

16-03-07 **IL EST PROPOSÉ** par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil accepte la cession du lot 4 319 878;

QUE le conseil s'engage à payer les frais de l'arpenteur et du notaire;

QUE le Conseil mandate M. Louis-Georges Simard, maire, ainsi que M. Erwan Franel, directeur général, à signer au nom de la Municipalité l'acte de cession.

ADOPTÉ

11. Adoption du rapport financier de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu le rapport financier 2015 de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest;

16-03-08 **IL EST PROPOSÉ** par M. Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil adopte le rapport financier 2015 de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest.

ADOPTÉ

12. Adoption du rapport financier de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska Ouest

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu le rapport financier 2015 de la Régie intermunicipale des matières résiduelles;

16-03-09 **IL EST PROPOSÉ** par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil adopte le rapport financier 2015 de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska Ouest.

ADOPTÉ

13. Offre de services du Groupe de Géomatique Azimut inc.

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une offre de services du Groupe de Géomatique Azimut inc. ;

ATTENDU QUE l'offre de services comprend l'abonnement annuel d'utilisation de Gonet (Module intranet accès réservé, module d'accès au cadastre à jour et à son historique cadastral, module internet accès public et mobile pour un nombre illimité d'utilisateurs), les mises à jour, la migration vers la nouvelle version GOnet 6 ainsi que la formation pour 2 personnes;

16-03-10

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Lévesque et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil accepte l'offre de service de Groupe de géomatique Azimut inc. tel que décrit ci-dessus;

QUE le Conseil autorise la dépense au montant de 2 100 \$ plus les taxes pour l'offre de service de Groupe de géomatique Azimut inc.

ADOPTÉ

14. Offre de services de Marie-Ève Lavoie, CPA

ATTENDU QUE le conseil a reçu une offre de service de M^{me} Marie-Ève Lavoie, comptable agréée, pour l'année 2016, au montant de 675 \$ pour une banque de 15 heures à 45 \$/ heure;

ATTENDU QUE le service offert consiste à une assistance comptable générale incluant la préparation annuelle des documents à remettre au vérificateur externe;

16-03-11

IL EST PROPOSÉ par M. Dario Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil accepte l'offre de service de M^{me} Marie-Ève Lavoie telle que décrite plus haut pour le service d'assistance comptable durant l'année 2016.

ADOPTÉ

15. Achat d'un plan de classification pour nos dossiers

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une soumission pour l'achat du Guide de gestion des documents municipaux au montant de 82 \$ plus les taxes;

ATTENDU QUE ce document est nécessaire pour une bonne gestion des documents de la Municipalité;

16-03-12

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Lévesque et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise l'achat du Guide des gestions des documents municipaux au montant de 82 \$ plus les taxes.

ADOPTÉ

16. Achat de 3 luminaires et 3 potences

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 2 soumissions pour l'achat de 3 luminaires et 3 potences soit de Votre Docteur Électrique inc. au montant de 901.50 \$ plus les taxes ainsi que de Groupe Caillouette et associés au montant de 1 197.39 \$ plus les taxes;

16-03-13

IL EST PROPOSÉ par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil accepte la soumission de Votre Docteur Électrique inc. ;

QUE le Conseil autorise la dépense de 901.50 \$ pour l'achat de 3 luminaires et 3 potences.

ADOPTÉ

17. Dépôt de la démarche de désignation de paysage culturel patrimonial au prix du Patrimoine

ATTENDU QUE le prix du Patrimoine a maintenant la catégorie paysage;

ATTENDU QUE le secteur des Pointes aux Iroquois et aux Orignaux est un paysage culturel patrimonial reconnu;

ATTENDU QUE depuis 2013, le Conseil a réalisé plusieurs actions afin de mieux connaître ce territoire pour le protéger et le mettre en valeur;

ATTENDU QUE Ruralys est le partenaire qui nous a accompagnés dans cette démarche de désignation de paysage culturel patrimonial;

ATTENDU QUE notre démarche de désignation du paysage culturel patrimonial est une première au Québec;

ATTENDU QUE notre démarche de désignation du paysage culturel patrimonial est admissible au prix du patrimoine 2016;

16-03-14

IL EST PROPOSÉ par M. Dario Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil en collaboration avec Ruralys dépose la démarche de désignation de paysage culturel patrimonial dans la catégorie paysage;

QUE le conseil autorise M^{me} Nancy Fortin, agente de développement à déposer la candidature et à signer les documents s'y rattachant.

ADOPTÉ

18. Avis de motion pour la modification du règlement de construction partie IV

Le conseiller, M. Rémi Beaulieu, donne un avis de motion de la présentation, pour l'adoption lors d'une séance subséquente, d'un règlement modifiant le règlement de construction partie IV.

19. Offre de Norda Stelo pour le chemin de la Pointe

ATTENDU QUE le chemin de la Pointe nécessite des travaux de stabilisation;

ATTENDU QUE la Municipalité a besoin de support technique;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition de Norda Stelo de support technique à raison de 125 \$ de l'heure et que nous estimons avoir besoin d'environ 20 heures additionnelles;

16-03-15

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Lévesque et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil accepte l'offre de services de Norda Stelo pour des conseils techniques;

QUE le Conseil autorise la dépense pour les conseils techniques au montant d'environ 2 500 \$ plus les taxes, laquelle dépense variera avec le nombre d'heure exactes requis.

ADOPTÉ

20. Représentant de la Municipalité sur le comité de la SGRO

ATTENDU QUE M. Adam Ménard siègeait sur le comité de la SGRO à titre de représentant de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité doit se trouver un autre représentant suite au départ de M. Adam Ménard;

- 16-03-16** **IL EST PROPOSÉ** par M. Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents;
- QUE** le Conseil nomme M. Léo-Paul Thibault, conseiller, à titre de représentant de la Municipalité au comité de la SGRO.
- ADOPTÉ**
- 21. Formation pour le responsable des travaux publics**
- ATTENDU QUE** deux formations sont obligatoires pour le responsable des Travaux publics, M. René Lambert, soit : la gestion sécuritaire de l'amiante et le SIMDUT 1988 (SIMDUT avant le SGH);
- 16-03-17** **IL EST PROPOSÉ** par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;
- QUE** le Conseil autorise l'inscription de M. René Lambert aux cours mentionnés ci-dessus;
- QUE** le Conseil autorise le paiement de 100 \$ plus les taxes pour les deux formations.
- ADOPTÉ**
- 22. Cotisation annuelle à la Corporation touristique de Rivière-Ouelle**
- 16-03-18** **IL EST PROPOSÉ** par M. Dario Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents;
- QUE** le conseil autorise le paiement de la cotisation annuelle à la Corporation touristique de Rivière-Ouelle au montant de 100 \$.
- ADOPTÉ**
- 23. Avril mois de la Jonquille**
- ATTENDU QUE** le cancer est la première cause de mortalité au Québec;
- ATTENDU QUE** la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vie;
- ATTENDU QUE** grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;
- ATTENDU QUE** nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;
- ATTENDU QUE** près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;
- ATTENDU QUE** les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;
- ATTENDU QUE** le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'Activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;
- ATTENDU QUE** la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;
- 16-03-19** **IL EST PROPOSÉ** par M. Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le Conseil décrète le mois d'avril «Mois de la jonquille»;

QUE le Conseil encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉ

24. Personne désignée au niveau local en matière de gestion d'eau

ATTENDU QUE selon la Politique de gestion des cours d'eau adoptée par la MRC, les municipalités agissent en tant que premier intervenant sur le terrain et interviennent en cas d'embâcle ou d'obstruction causant une menace immédiate et imminente;

ATTENDU QUE selon l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales, la MRC doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens et que l'enlèvement des obstructions doit se faire par un employé désigné à cette fin par la MRC;

ATTENDU QUE les municipalités sont dotées des équipements et du personnel requis pour intervenir sur leur territoire en cas d'embâcle et de situation d'urgence;

16-03-20

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Lévesque et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité de Rivière-Ouelle demande à la MRC de Kamouraska de nommer M. René Lambert, responsable des travaux publics, comme personne désignée. Une fois nommée par la MRC, cette personne sera en mesure d'agir, dans les limites de sa municipalité, au nom de la MRC, pour le démantèlement d'embâcle et pour l'enlèvement d'obstructions causant une menace immédiate ou imminente aux personnes ou aux biens.

ADOPTÉ

25. Subvention de fonctionnement 2016 pour le Camp Canawish

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande de subvention de fonctionnement du Camp Canawish pour l'année 2016;

ATTENDU QUE le conseil a reçu tous les documents exigés pour une demande de subvention de fonctionnement;

16-03-21

IL EST PROPOSÉ par M. Dario Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise le versement d'un montant de 1 456.50 \$ au Camp Canawish en guise de subvention de fonctionnement pour l'année 2016.

ADOPTÉ

26. Approbation des comptes

FOURNISSEURS	SOLDE
AGRO-ENVIROLAB	166.71 \$
LES ARCHITECTES GOULET ET LABEL	5 493.51 \$
ARPENTAGE CÔTE-DU-SUD	2 118.25 \$
LES ARTS ET LA VILLE	114.98 \$
ATR DU BAS-SAINT-LAURENT INC.	300.00 \$
BUROPLUS LA POCATIÈRE	956.02 \$
CARQUEST LA POCATIÈRE	191.36 \$
CHAUFFAGE RIVIÈRE-DU-LOUP	1 512.34 \$
CONTENEURS KRT Inc.	394.27 \$

ÉCO-L'EAU	6 523.87 \$
ENGLOBE CORP.	2 868.63 \$
FERME GILLES LANDRY	50.00 \$
LA FINE BOUCHE	55.19 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	8.00 \$
GARAGE RICHARD ET GUY CHAMBERLAND	696.20 \$
GARON, LÉVESQUE, GAGNON, ST-PIERRE, NOTAIRES	2 245.36 \$
GROUPE DYNACO	184.20 \$
INFORMATIQUE IDC	37.94 \$
JOURNAL LE PLACOTEUX	190.86 \$
LGT INC.	6 438.60 \$
LOCATION D'OUTILLAGE GARAGE J.C. HUDON	643.83 \$
M.R.C. DE KAMOURASKA	42.57 \$
NORDA STELO INC.	1 277.58 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	1 409.59 \$
PUROLATOR	100.92 \$
QUÉBEC MUNICIPAL	229.95 \$
RCAP LEASING	603.13 \$
ROGER DUBÉ	114.97 \$
SERVICES SANITAIRES ROY INC.	306.39 \$
S.A.A.Q.	563.49 \$
TETRA TECH QI INC.	689.85 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	30 845.51 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	2 101.24 \$
TOTAL:	69 475.31 \$

16-03-22

IL EST PROPOSÉ par M. Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la liste des comptes fournisseurs ci-dessus soit ratifiée et approuvée par le conseil.

ADOPTÉ

27. Correspondance

- Résolution 7.2.19-02-2016 de la Table des préfets du Bas-Saint-Laurent concernant le dossier acéricole;
- Statistiques de Trans-apte pour 2015;
- Lettre de la direction générale des infrastructures concernant la programmation de travaux et la recommandation du MAMOT (TECQ);
- Lettre d'information de TransCanada concernant le projet OLÉODUC;
- Lettre du MTQ relativement au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
- Lettre du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes concernant la résolution 16-02-08;
- Lettre du MAMOT concernant les intérêts pécuniaires des membres du Conseil;
- Lettre de Recyc-Québec concernant notre candidature au programme ICI ON RECYCLE niveau 2;
- Lettre de Hydro Québec concernant l'installation d'un compteur de nouvelle génération gratuitement;
- Lettre d'Amqui concernant le projet : Le Train Océan 150 ;
- Résolution de la MRC concernant l'adoption du schéma d'aménagement et de développement de remplacement.

28. Demandes de don

Aucune demande de don.

29. Varia

Aucuns varia.

30. Période de questions

Question : Le nouveau Directeur général vient d'où?

Réponse : Saint-Pacôme

Question : Pourquoi les bacs bruns n'ont pas été vidés au complet le mois dernier?

Réponse : Puisque les déchets étaient gelés.

Question : Qu'est-ce que l'ADMQ et qui paye?

Réponse : L'ADMQ c'est l'Association des Directeurs municipaux du Québec et c'est la Municipalité qui paye l'adhésion puisque celle-ci est profitable pour la Municipalité.

Question : De quel ordre est la subvention pour les travaux du Sud-de-la-Rivière?

Réponse : La Sécurité civile paye près de 80% de la facture. Au prochain Conseil municipal, nous serons en mesure de vous donner les chiffres exacts pour le déplacement. Pour le pavage, le montant est de 201 049 \$ qui sera payé par la TECQ.

Question : Les prévisions budgétaires de 2016 ont une diminution de transfert. On a perdu 125 000\$ par rapport à l'année 2015. Comment avons-nous perdu en 2014 versus 2015?

Réponse : C'est la diminution de l'endettement dû au réseau d'aqueduc et d'égout. Donc l'aide financière du Gouvernement diminue aussi.

Question : Pourquoi les autres municipalités font attention à leur surplus accumulé pour ne pas affecter leurs transferts?

Réponse : Oui, il y a une préoccupation.

Question : Avez-vous eu des nouvelles de la CPTAQ?

Réponse : On attend toujours des nouvelles.

Question : Un citoyen demande d'avoir toutes les soumissions qui ont été demandées lors de la présentation au Conseil.

Réponse : M. Simard explique que nous ne pouvons faire les projets avec différents professionnels. Ce qui est important c'est d'assurer la qualité du projet tout en respectant les règles. Et que toutes les soumissions sont soumises au Conseil.

Question : Le surplus accumulé est très élevé et il continue d'augmenter. Les taxes aussi ont augmenté. Quand allez-vous arrêter?

Réponse : L'augmentation des taxes est de 1.5 %. La Municipalité a pris 75 000 \$ du surplus accumulé pour compléter les taxes. De plus, les risques étant élevés à Rivière-Ouelle à cause des chemins près de la rivière et du fleuve, en cas d'aléas, le surplus permettra à la Municipalité d'éviter les emprunts et les augmentations de taxes importantes.

Question : Quels sont les travaux de 100 000 \$ en 2016 et en 2017 pour le bâtiment du 106, rue de l'Église?

Réponse : Ces montants sont un estimé pour le projet. La priorisation des travaux est à venir.

Question : Il n'y a pas de débat devant l'assemblée. Tout est décidé d'avance.

Réponse : M. Simard explique le fonctionnement du Conseil.

Question : Le 50 000 \$ de la Caisse qui va être remis à la population, il va aller où?

Réponse : Dans les rénovations du futur bureau municipal.

Question : Les travaux du futur bureau municipal sont-ils commencés?

Réponse : Non, le mois prochain, le Conseil approuvera le contracteur.

31. Prochaine réunion de travail

La prochaine réunion de travail aura lieu **mardi, le 29 mars 2016 à 19h00.**

32. Prochaine séance publique

La prochaine séance ordinaire aura lieu **mardi, le 5 avril 2016 à 20h00.**

33. Levée de l'assemblée

16-03-23

IL EST PROPOSÉ par M. Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée à 21h26.

ADOPTÉ

Je, Louis-Georges Simard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Louis-Georges Simard, maire

Nancy Fortin, secrétaire-trésorière par intérim